

COMPTE-RENDU
Comité de quartier 9 du 12 septembre 2014

Ouverture de la séance à 19h06 par le Référent Pascal Ooghe, coanimateur du comité avec Fatiha Enniri.

Sont présents :

- les suppléants : Christophe Carton et Edwige Anselin, proposée comme secrétaire de séance,
- Brigitte Martel, Adjointe à la Culture et Elue de liaison du secteur 9, accompagnée de Christian Alberic, Conseiller Municipal Délégué aux relations avec les Associations).

Ordre du jour :

- 1) Rappel du contexte des comités et présentation des intervenants
- 2) Bilan du comité du 5 juin et questionnement sur le suivi des propositions
 - Transport en commun / Problèmes de circulation
 - Gens du voyage
 - Entretien des espaces verts
- 3) Mise en place d'une procédure de suivi de l'information entre Comités de quartier et Elus de liaison
- 4) Proposition de nouvelles thématiques / demandes / projets à traiter au prochain comité

1) Rappel du contexte des comités et présentation des intervenants

M. Ooghe a rappelé que les référents et leurs suppléants ont été élus lors du premier comité de quartier qui s'est tenu le 5 juin et que ce rassemblement a pour vocation de pouvoir laisser s'exprimer les habitants des quartiers de l'Epinette, Eurasanté et Epi de Soil, afin de proposer des actions d'amélioration du cadre de vie.

Avant de développer l'Ordre du jour, la Municipalité a demandé que soit donnée lecture d'un communiqué officiel de la Mairie sur la population migrante à Loos. M. Ooghe lit le texte remis par Mme Martel.

Résumé : la mise en place des comités de quartier et la tenue d'un référendum sur la présence prolongée du camp de Roms à la prison de Loos figurent parmi les engagements de la Majorité municipale. Il a été constaté que le nombre des caravanes diminue et des moyens efficaces sont entrepris pour éviter toutes nouvelles arrivées. La démolition des bâtiments annexes de la prison avançant, la mise en place relativement coûteuse d'un référendum paraît donc superflue.

« Qu'en pensez-vous ? Les comités de quartier ont leur mot à dire ».

Les personnes qui réagissent dans la salle sont étonnées par ce communiqué car ne se sentent pas concernées. Le campement des Roms à la prison de Loos n'est ni à l'ordre du jour ni ne dépend du secteur 9.

Mlle Enniri propose la poursuite de la lecture par M. Ooghe avant de revenir aux thématiques de l'ordre du jour.

Résumé : la Mairie associée à la LMCU et CANAL et LA SAUVEGARDE (AREAS) préparent la fin de ce campement et la reconstruction de la prison. Il est prévu que 3-4 familles acceptant de s'intégrer, soient accueillies à Loos, les autres familles devant être réparties dans les différentes villes de la LMCU.

M. Ooghe laisse la parole à Mlle Enniri.

2) Bilan du comité du 5 juin et questionnement sur le suivi des propositions

- ✓ Transport en commun / Problèmes de circulation
- ✓ Gens du voyage
- ✓ Entretien des espaces verts

Beaucoup de remarques avaient été faites lors du premier comité sur des problèmes bien précis. Quels en sont les avancements ?

Un participant de l'Epi de Soil intervient sur la question des espaces verts et fait part d'une aberration au niveau de la nouvelle signalisation mise en place sur le Chemin des Postes suite aux travaux de voirie. Auparavant en Sens Interdit sauf Riverains, il est requalifié à présent en « Zone de rencontre ». Dans le Code la route, elle est définie comme une section à priorité piétonne, mais ouverte à tous les modes de circulation (voiture et donc camions !). A présent, des véhicules et des camions passent dans les 2 sens. Sans parler du fait qu'une partie du chemin a été pavée et l'autre macadamisée. Pourquoi ?

A noter également que le ramassage des verres/conserves et cartons n'a pas été fait 3 semaines de suite, alors que celui des déchets végétaux s'est passé normalement. Plusieurs signalements ont été faits auprès d'Esterra, mais il n'y a eu aucun retour. Le problème a été résolu simplement par l'intéressé en déplaçant un panneau « Route barrée » qui avait été oublié sur place.

Un autre intervenant se plaint que les riverains du bout du Chemin pavé, doivent rassembler leurs poubelles en début de chemin (au croisé du Chemin des Postes et la rue Salvador Allende) car ils ignorent si les camions d'Esterra peuvent y circuler ou pas.

M. Alberic indique que c'est davantage du ressort d'Esterra et qu'il faut les contacter.

Par ailleurs, M. Alberic a apporté un document qui lui a été remis tardivement par la Mairie, récapitulant tous les constats du premier comité, triés par thèmes puis par section, avec en face les réponses apportées par les services municipaux concernés. Le document n'étant pas aisé pour retrouver l'ensemble des questions/réponses propres au secteur 9, la secrétaire de séance Mme Anselin a demandé à M. Alberic et Mme Martel d'en obtenir une extraction ciblée sur le secteur 9.

Pour ce problème de signalisation, M. Alberic indique qu'il faut contacter le service de l'Urbanisme ou la Police Municipale en demandant que ce point soit revu avec la LMCU. Le suppléant M. Carton a ajouté qu'il conviendrait que la Mairie vienne déjà constater sur place ce problème.

Un participant a évoqué des nuisances par des déjections canines que des maîtres indécents ne ramassent pas. Il semble que dresser des PV et des amendes reste la solution la plus dissuasive.

La question des ralentisseurs en ville est également évoquée, comme dans la rue Mirabeau ou Paul Lafargue. Certains, notamment les « Coussins Berlinois » causant des désagréments voire des dégâts, ont déjà été retirés. Par contre, il a déjà été demandé d'en mettre en place sur le Chemin des Postes et cela a été refusé.

M. Alberic expose qu'il faut demander une autorisation à la Communauté Urbaine.

Mlle Enniri reprend certaines propositions phares notées dans le compte rendu du premier comité, notamment :

- les V/Loos : M. Alberic répond que cela a été demandé à la LMCU,
- les espaces verts à proximité de la rue Mirabeau et du Centre Pastoral mis à mal lors des déménagements : il a été demandé que la mairie ouvre un accès ; ce point est cours d'étude avec le service technique de la Mairie.

D'autres points n'ont pas été cités, mais étant difficile pour M. Alberic et Mme Martel de retrouver les avancements dans leur document récapitulatif, les Référents décident de passer à la suite de l'ordre du jour.

3) Mise en place d'une procédure de suivi de l'information entre Comités de quartier et Elus de liaison

Mlle Enniri propose aux participants de faire part de leurs idées sur la question.

Certains répondent qu'il existe déjà des moyens de communication, comme le journal « Loos Actu ». Un participant résidant rue Paul Doumer rétorque qu'il suffit d'aller se renseigner directement à la Mairie si besoin d'obtenir plus d'information.

Parfois cela n'est pas suffisant : Mme Anselin explique que des travaux en projet depuis très longtemps, peuvent se mettre en place sans que les riverains en soient avertis suffisamment tôt pour s'organiser. Pour exemple, ceux du Chemin des Postes : ouverture et décaissement de la chaussée de 50 cm rendant impossible les accès aux garages pendant juin et juillet. Les courriers ou flyers n'ont été distribués que 3-4 jours avant la fermeture du chemin à la circulation (les riverains ne les auraient pas tous reçus).

Un participant évoque le projet de Mairie annexe à l'Epi de Soil : que devient-il ? M. Alberic répond qu'une inauguration est prévue avant fin d'année.

Une participante propose que cette Mairie annexe se fasse le relai des informations et qu'on y crée une boîte aux doléances. Ou créer une boîte email pour les référents.

Il est ensuite suggéré une assemblée générale des 9 quartiers de Loos, ainsi qu'un journal de tous les comités réunis. Mme Martel et M. Alberic invoquent là une question de budget.

Il est proposé également de mettre en ligne un lien vers les fichiers pdfs des comptes-rendus. Surtout, poursuivre les comités de quartiers.

4) Proposition de nouvelles thématiques / demandes / projets à traiter au prochain comité

M. Ooghe explique qu'il va falloir prévoir nous-mêmes le lieu et la date des prochains comités. Une personne propose de profiter de l'inauguration de la Mairie Annexe à l'Epi de Soil.

Un participant souligne que la question des gens du voyage n'a pas été abordée pendant ce comité, alors qu'il avait été exposé un cas grave et urgent rue Jules Ferry sur un terrain privé occasionnant beaucoup d'indignation. D'autres caravanes sont venues s'ajouter de l'autre côté de la voie ferrée sur le parking d'Aldi. Quel est l'avancement du dossier ?

M. Albéric répond que s'agissant d'un terrain privé, la Mairie ne peut pas intervenir.

Mlle Enniri précise que ce terrain appartient a priori aux gens du voyage. Et M. Carton de répliquer que l'installation de caravanes sur un terrain privé est interdite par la loi.

M. Enniri réprecise que sa famille subit constamment les intimidations et malveillances de ces personnes. L'ouverture donnant sur la conduite de gaz semble avoir été refermée. Mais il regrette de n'avoir eu aucun soutien tant moral que juridique des services de la Mairie. Ils ont du intenter un procès à titre privé contre le propriétaire du terrain. A leur grande surprise, avant de partir pour assister au comité, ils ont constaté que les caravanes avaient quitté le terrain en toute discrétion. Coïncidence ?

En ce qui concerne les problèmes de circulation comme les feux rouges non respectés rue Paul Doumer, les quads, les dealers etc : il faut appeler le 17, répondent les Elus. Certes, mais les participants répondent que la Police a pour instruction de ne pas intervenir sur ces cas. Donc ce n'est pas une bonne solution.

D'autres thèmes sont évoqués :

- ✓ les vélos empruntant les trottoirs et les pistes cyclables de manière dangereuse,
- ✓ la ferme d'Ennequin : compte tenu des normes ERP, il serait trop coûteux de la mettre aux normes d'accessibilité, indique M. Alberic.
- ✓ Implanter un commerce d'alimentation place Albert Tacquet : M. Alberic indique qu'il faut se rapprocher de l'Association des Commerçants de Loos. Profiter de la journée du commerce le 11 octobre.
- ✓ Les nuisances dues aux chiens bruyants : un chien qui aboie nuit et jour avenue St Marcel.
- ✓ Les impôts locaux vont-ils baisser ?
- ✓ Qualité des connexions internet : obtenir des conseils sur les meilleurs fournisseurs ? M. Alberic souligne qu'une personne à la Mairie maîtrise cette question et qu'il faut la consulter.
- ✓ Problèmes d'éclairage public : sur certains parkings de maisons de retraites, rue Frédéric Combemale, rue Nelson Mandela/Salvador Allende, rue Tristan, la tour rue Flora, Jules Valles.
- ✓ Problème de circulation : un céder le passage rue Mirabeau et Jules Ferry non respecté.
- ✓ Envisager la braderie Avenue St Marcel ?
- ✓ Devenir du Lycée Professionnel Notre Dame du Sacré Cœur ? M. Ooghe indique qu'il y aurait un projet de vente.
- ✓ Problème des dépôts sauvages, des nettoyages d'espaces verts sans ramassages des objets divers déposés là. Mme Martel répond qu'il faut reporter l'infraction à la Mairie, éventuellement fournir des photos ou les n° d'immatriculation.

Conclusion :

Les Référents remercient les participants de leur indulgence pour ce comité et vont prochainement faire une proposition de date et de lieu pour la prochaine séance. Un compte-rendu sera rédigé.

Mlle Enniri explique qu'une petite enquête de satisfaction est soumise à l'assistance par le biais de papiers mis à disposition sur les tables. Ce sont 3 petits smiley (pas content, moyen satisfait, content) – il faut en cocher un et ajouter toutes remarques utiles.

La séance est levée à 20h40.

Résultats de l'enquête de satisfaction

Après analyse des référents, il en ressort :

- L'importance d'une autre organisation des traitements des réponses aux questions posées qui seront à étudier en concertation avec la mairie.
- D'animer pour permettre de donner à un maximum de personnes la possibilité de s'exprimer et de ne pas s'étendre sur un sujet.
- Que malgré les dysfonctionnements, la réunion de quartier est utile et une partie des participants écrivent « *être contents d'être venus* ».
- Une partie d'insatisfaits quand même ! Mais dont les commentaires rejoignent la majorité.